

PARIS soutient votre action INTERNATIONALE

ÉNERGIE



ENVIRONNEMENT



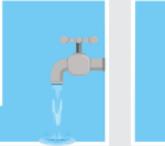
ÉDUCATION



MOBILITÉS



EAU



ASSAINISSEMENT



EUROPE



CULTURE



DÉVELOPPEMENT



CITOYENNETÉ



SOLIDARITÉS



DÉCHETS



APPELS À PROJETS 2020

**SOLIDAE, SOLIDEV,
LABEL PARIS-EUROPE**
candidature du 1^{er} octobre
au 20 décembre 2019

PARIS.FR/INTERNATIONAL



PARIS soutient votre action INTERNATIONALE

Paris consacre plus de 6 millions d'euros par an à l'aide publique au développement. Elle agit à travers plusieurs leviers (coopérations de ville à ville, subventions, aides d'urgence, dispositifs innovants...) pour répondre aux enjeux universels, avec ses partenaires d'autres villes du monde.

Paris agit également pour la promotion de la citoyenneté et la diversité des cultures en Europe, ainsi qu'une meilleure compréhension de ses institutions.

SOLIDAE, SOLIDEV, et le LABEL PARIS-EUROPE : 3 APPELS À PROJETS INTERNATIONAUX

Tous les ans, avec ces trois appels à projets, la Ville de Paris soutient des projets visant à un monde tourné vers d'avantage de justice, de solidarité et de citoyenneté. En 2019, 38 projets ont été financés et réalisés dans 21 pays du monde : 14 au Sud, 7 au Nord.

**Associations, ONG, établissements scolaires,
vous envisagez un projet :**

- ↳ autour de l'accès à l'eau, l'assainissement, l'énergie, la gestion des déchets ?
- ↳ de solidarité internationale ?
- ↳ culturel, citoyen et européen ?

**Candidatures, conditions d'éligibilité
et dates des réunions d'information sur
paris.fr/international**



SOLIDAE



SOLIDAE permet de financer les projets d'accès aux services essentiels : eau potable et assainissement, gestion durable des déchets, accès à l'énergie.

La dotation est envisageable pour un projet dédié à l'un de ces enjeux, ou cumulant les trois, d'une durée de 12 à 36 mois. Les projets soutenus prennent place dans un pays éligible à l'aide publique au développement (APD), à l'exclusion des zones formellement déconseillées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



MONTANTS ACCORDÉS

- ↳ 200 000€ pour un projet lié à l'eau et/ou assainissement
- ↳ 75 000€ pour un projet de gestion des déchets
- ↳ 25 000€ pour un projet d'accès à l'énergie

Le financement est limité à 50% maximum de chacun des volets et 50% du montant total du projet.

ÉLIGIBILITÉ

- ↳ Ouvert aux associations loi 1901 et 1908 domiciliées en France et aux Fondations d'utilité publique



LE SAVEZ-VOUS ?

À Paris, 1% des recettes issues de la facturation de gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie et des déchets est dédié aux projets de coopération internationale, dont l'appel à projets SOLIDAE.

SOLIDEV



SOLIDEV soutient les actions de solidarité des associations parisiennes dans leurs actions internationales liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Les projets soutenus, inscrits dans les ODD, prennent place dans un pays éligible à l'aide publique au développement (APD), à l'exclusion des zones formellement déconseillées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le projet de développement financé donnera lieu à une restitution et un partage d'expériences auprès des Parisien.ne.s. Sa temporalité peut aller jusqu'à 18 mois et sa portée doit impliquer autant que possible des Parisien.ne.s originaires de pays extracommunautaires.

MONTANTS ACCORDÉS

- ↳ jusqu'à 15 000€ par lauréat dans la limite de 50% du budget global du projet
- ↳ enveloppe totale de SOLIDEV : 80 000€ / an

ÉLIGIBILITÉ

- ↳ Ouvert aux associations loi 1901 domiciliées à Paris



LE SAVEZ-VOUS ?

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) lancés par l'ONU permettent de lutter contre la pauvreté en répondant à une série de besoins des populations (éducation, santé, protection sociale, emploi...) et en s'engageant contre le changement climatique.

LABEL PARIS-EUROPE



Le LABEL PARIS-EUROPE est dédié aux porteurs de projets développant la richesse et la diversité culturelle, linguistique et citoyenne de l'Europe et de ses institutions.

Les projets financés impliquent un ou plusieurs partenaire.s issus des pays de l'Union européenne et les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Norvège, Serbie et Suisse. Ils peuvent durer jusqu'à 24 mois et favorisent une meilleure compréhension du projet européen et ses valeurs à travers : la participation citoyenne et l'engagement collectif, la pluralité culturelle et linguistique, la lutte contre les discriminations, l'économie sociale et solidaire, les échanges éducatifs et le numérique...

MONTANTS ACCORDÉS

↳ entre 1 000 et 10 000€ dans la limite de 50% du budget global du projet

↳ enveloppe totale : 80 000€ / an

ÉLIGIBILITÉ

↳ Ouvert aux associations loi 1901, aux ONG, fondations, universités, lycées, collèges et écoles élémentaires parisiennes



LE SAVEZ-VOUS ?

Paris a conclu des accords avec 20 villes européennes : Amsterdam, Athènes, Barcelone, Berlin, Bucarest, Copenhague, Erevan, Genève, Lisbonne, Londres, Madrid, Milan, Moscou, Prague, Rome, Sofia, Stockholm, Turin, Varsovie, Vienne.



CALENDRIER

↳ Candidatures du 1^{er} octobre
au 20 décembre 2019

↳ Labellisation : Mai 2020



ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- ↳ Un seul projet par association et par appel à projet
- ↳ Le projet ne doit pas avoir été déjà financé sur un des trois labels ni soumis en des termes identiques lors de précédents appels à projets
- ↳ Le financement ne peut inclure de phase de diagnostic ou de définition
- ↳ Le projet est engagé avec d'autres partenaires opérationnels et financiers
- ↳ Le projet ne peut avoir lieu en zone rouge (tel que défini par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)

CANDIDATURES

↳ Dossiers de candidature, conditions de participation et dates des réunions d'information sur :
paris.fr/international

